

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0044495/1067

73987

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1067

Société : Retraité RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ADARI LARBI

Date de naissance : 01/01/1944

Adresse : 18 résidence ENNAIM 2 Oued Tialeb

Am Chack

Tél. : 06 10 20 51 14

Total des frais engagés : 112720 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr YOUSSEF BENBODICHE

Medecine Générale

Echographie

Bd. Zerkouni N° 17

Oued Eddahab Khénifra

INP. 131193849

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/04/2021

Nom et prénom du malade : ADARI Larbi

Age : 77 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Tachéotis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/04/21	Consultation		150,00 Dhs	Dr. M'hamed ERRODICH Générale Echographie Ostéopathie N°17 Echographie
23/04/21				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZAYANE Dr. GHAYOR Mohamed 3, Bd. Med V - KHENIFRA Tél : 05 35 58 60 41	22/04/2021 23/04/2021 INPE	37530 INP=13258

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Dr. Jeanne EL Pharmacien Biologique 65 38 39 44 54 fax: 055 51 19 00	26/04/09	Bolam	500,00 dt

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
PROSTHÉSES DENTAIRES				

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

D^r. Youssef Berqdiche

Lauréat de la faculté de médecine et de la pharmacie de Fès

- Médecine générale

- Electrocardiogramme

- Echographie

Titulaire de diplôme Universitaire (D.U) en :

- gynéologie

- Infertilité

- Suivi de grossesse

Université Bordeaux

الدكتور يوسف برقديش

خريج كلية الطب والصيدلة بفاس

- الطب العام

- التخطيط الكهربائي للقلب

- التشخيص بالصدى

- الفحص الطبي للحصول على رخصة القيادة

حاصل على دبلوم جامعي في:

- أمراض النساء

- اضطرابات الخصوبة عند الزوجين

- تنبيه العمل

جامعة بوردو

INP : 131193849

Nom : Adari Larbi

Khénifra, le : 22/04/2021

Batch N°./Exp./PPV 94 dhs 00

VEGEBOM 45g
PPC : 79,50 DH

Ut av :
Déc/ 2022 Lot :
087719022

LOT 212075
EXP: 02/23
PPV: 21DH80

Zoh HEI 60

LOT: 612
EXP: 01/02/24
PPV: 180,00 DH

PHARM
Dr. GHA
3, Bd. N
Tél : 06 68 64 81

34,00

79,50

21,80

180,00

375,30

2) Nyoflex 45g (5,1)
14x3/5

3) Vegiee pele (5,1)
100g x 3/5

4) Algilisch (5,1)
13 x 3/5

5) Razon 40g (5,1)
14x3/5

الدكتور يوسف برقديش
الطب العام
التشخيص بالصدى
سامي الزوجين (قسم 17)
حي وادي الماء خنيفة

D^r. Youssef Berqdiche

Lauréat de la faculté de médecine et de la
pharmacie de Fès

- Médecine générale
- Electrocardiogramme
- Echographie

Titulaire de diplôme Universitaire (D.U) en :

- gynéologie
- Infertilité
- Suivi de grossesse

Université Bordeaux

الدكتور يوسف برقديش

خريج كلية الطب والصيدلة بفاس

- الطبع العام

- التخطيط الكهربائي للقلب

- التشخيص بالصدى

- الفحص الطبي للحصول على رخصة السياقة

حاصل على دبلوم جامعي في:

- امراض النساء

- اضطرابات الخصوبة عند الزوجين

- تتبع الحمل

جامعة بوردو

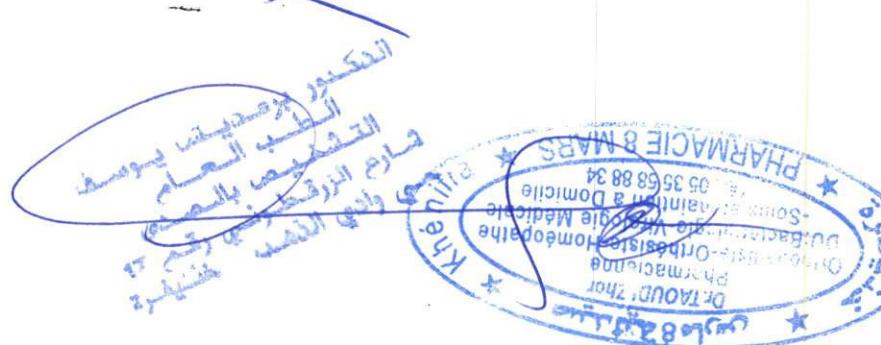
INP : 131193849

Nom : Adachi Larbi

Khénifra, le : 23/09/2021

101,90
2)

Coversys Pug
100



D^r. Youssef Berqdiche

Lauréat de la faculté de médecine et de la pharmacie de Fès

- Médecine générale
- Electrocardiogramme
- Echographie

Titulaire de diplôme Universitaire (D.U) en :

- gynéologie
- Infertilité
- Suivi de grossesse

Université Bordeaux

الدكتور يوسف برقدiche

خريج كلية الطب والصيدلة بفاس

- الطب العام

- التخطيط الكهربائي للقلب

- التشخيص بالصدى

- الشخص الطبي للحصول على رخصة السياقة

حاصل على دبلوم جامعي في:

- أمراض النساء

- اضطرابات الخصوبة عند الزوجين

- تتبع الحمل

جامعة بوردو

INP : 131193849

Nom : Adasi Larbi

Khénifra, le : 22/09/2014

Feuille n° :

- GAT, creat
- cLDL, cVLDL, TG
- Protéine / lipids

NaCl

Na⁺, K⁺



الدكتور يوسف برقدiche
الطب العام
التشخيص بالصدى
شارع الزرقطوني رقم 17
حي ولادي الخضراء
طنجة

رقم 17 شارع الزرقطوني حي واد الذهب (بام) خنيفرة

06 68 64 81 30 / 05 35 58 61 12



KHENIFRA le 22 avril 2021

Monsieur ADARI LARBI

FACTURE N°	266304
------------	--------

Analyses :

Sodium -----	B	30	
Potassium -----	B	30	
Glycémie (à jeûn) -----	B	20	
Créatinine -----	B	30	
hémoglobine glyquée -----	B	100	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	50	
Protéinurie de 24 h -----	B	30	Total : B 390

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
Ur. de 24 h-----	Pc	0	

TOTAL DOSSIER 500,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cents Dirhams





Diplômé d'Etude Spécialisée de Biologie Médicale (DES):

biochimie Clinique, Hormonologie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie-Mycologie, Bactériologie - Virologie, Hygiène Alimentaire



Dossier créé le : 22/04/21

Édité le : 23/04/21

Monsieur ADARI LARBI

Dossier N° : 21D2687

Docteur YOUSSEF BERQDICHE

			Normales
Cholestérol L.D.L. ----- :	1,48 * g/l		0,6 - 1,4
Soit -----:	3,80 mmol/l		1,55 - 3,61
Triglycérides ----- :	1,00 g/l		0,4 - 1,5
Soit -----:	1,14 mmol/l		0,46 - 1,71

CHIMIE DES URINES

Diurèse de 24 heures ----- :	2 170 ml	
Protéinurie de 24 h ----- :	0,087 g/l	
Soit -----:	0,189 g/24 h	0,05 - 0,14

(Technique turbidimétrique /COBAS INTEGRA-400)





INPE 133062299

Dossier créé le : 22/04/21

Édité le : 23/04/21

Monsieur ADARI LARBI

Dossier N° : 21D2687

Docteur YOUSSEF BERQDICHE

BIOCHIMIE

(COBAS 501 et INTEGRA 400 -ROCHE)

(HPLC -D10 , Cobas 501 , Normes NGSP)

Critères d'interprétation des résultats

<u>% HbA1c</u>	<u>Contrôle glycémique</u>
4 - 6	Intervalle non diabétique
=< 6,5	Excellent équilibre glycémique (DNID)
=< 7	Excellent équilibre glycémique (DID)
8 - 9	Assez bon équilibre glycémique
9 - 10	Equilibre glycémique médiocre
> 10	Mauvais équilibre glycémique

NB : La relation entre la méthode de comparaison certifiée **NGSP** et la méthode de référence **IECC** est :

$$\text{NGSP} = 0.915 \times \text{IECC} \pm 2.15$$

Pour estimer le taux moyen de glucose plasmatique (GPM) à partir de la valeur dHbA1c, l'équation suivante peut être utilisée : **GPM en g/l = 0,356(% HbA1c) - 0,773**

Cholestérol H.D.L. ----- : **0,50** g/l > 0,45
 Soit ----- : **1,29** mmol/l $\geq 1,159793814433$